



## MISSION DE SERVICE CIVIQUE

### PARTICIPER A L'ORGANISATION D'EVENEMENTS DANS LE CHAMPS DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES

#### Présentation de la structure

Basé à Clermont-Ferrand, LE DAMIER est une grappe d'entreprises (ou cluster) représentant les industries culturelles et créatives sur le territoire de l'ex-région Auvergne. L'association fédère une cinquantaine d'entreprises adhérentes et propose diverses actions en direction de porteurs de projets (entreprises culturelles en devenir).

Ses missions se déclinent en 4 axes stratégiques :

- FÉDÉRER : Favoriser la mise en réseau et les collaborations entre acteurs des Industries Culturelles et Créatives (ICC), développer les passerelles avec d'autres secteurs.
- DÉVELOPPER : Permettre l'accès à des services favorisant la structuration, la montée en compétences, le développement économique et commercial. Permettre de gagner en performance par la mutualisation.
- PROMOUVOIR : Valoriser les compétences de ses membres et mettre en lumière la filière ICC via des outils, des événements...
- INNOVER : Accompagner la création de projets/entreprises innovants, former les acteurs du territoire, créer les conditions de l'émergence de projets innovants.

#### Mission

- Permettre aux adhérents de se rencontrer et de créer du lien
- Favoriser leur interconnaissance et leur mise en réseau, en imaginant et en mettant en œuvre des formats de rencontres variés, en présentiel ou à distance (petits déjeuners thématiques, ateliers collaboratifs, séances de pitch, etc).
- Participer à l'organisation d'événements permettant de faire connaître les compétences, les ressources et les propositions artistiques des adhérents du réseau, notamment dans le cadre des 10 ans du DAMIER en décembre 2021
- Contribuer à rendre visibles les savoir-faire du territoire en participant à la mise en œuvre des rendez-vous DAMIER CONNECT
- Participer à l'organisation du temps fort OBLIC, sur le thème de l'innovation dans le culture : programmation, mise en relation des artistes à travers des ateliers artistiques et culturels, médiation artistique entre les œuvres et les différents publics, appui à l'organisation et à la production de l'événement, etc

À partir du 1 septembre 2021 (7 mois, 35 h/semaine)

Candidatures sur [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)